PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES dans le Nord de Madagascar (AFAFI-Nord)

FINANCEMENT : 11EME FED – CONVENTION DE FINANCEMENT MG/FED/039-387

Référence de publication : AFAFI-Nord/UCGP/TRVX/2022-004

PROCES VERBAL DE VISITE DE SITE

Objet : AMENAGEMENT ET REHABILITATION DE 07 PERIMETRES IRRIGUES DANS LES COMMUNES D'AMPASINA MANINGORY ET AMPASIMBE MANANTSATRANA - DISTRICT DE FENOARIVO ANTSINANANA- ET COMMUNES DE SOANIERANA IVONGO ET MANOMPANA – DISTRICT DE SOANIERANA IVONGO - REGION ANALANJIROFO

L'an deux mil-vingt-trois, et le mercredi vingt-deux mars à partir de 9 heures, s'est déroulée à Ampasimbe Manantsatrana, la visite de site relative à l'appel d'offres cité en objet – **Lot 3 pour la réhabilitation du périmètre d'Ankosibe Manakambahiny**.

Etaient présents :

AFAFI Nord et AT :

- RANDIMBIMAHEFA Jean Maurin – Régisseur suppléant ;
- THIOMBIANO Kader Patrice – AT URGP Analanjirofo.

DRAE Analanjirofo :

- ANDRIAMADY Hary Ny Aina - SGRGR / DRAE
- RAKOTOMALALA Heriniaina Patrick – SRGR / DRAE

Maître d'œuvre délégué, BRL Madagascar :

- RABOARA Narivony – Chef de mission
- RATSIMBA Tojonirina – Ingénieur Hydraulicien

Les Entreprises ayant participé à la visite des lieux :

SOMEEIM	Antananarivo
Groupe Tahina Sarl	Antananarivo
ERRA	Fianarantsoa
TSIMIRY	Ampasina Maningory
HAIKA Construction	Antananarivo
VALA Btp	Antananarivo
NIRINA	Ambositra
ECER	Toamasina
COGECI	Antananarivo

La visite du site a été précédée d'un souhait de bienvenue aux représentants du projet et des Entreprises ayant répondues présents au programme de visite, souhait prononcé par le Maire de la commune rurale d'Ampasimbe Manantsatrana.

A l'issue de cette présentation, les soumissionnaires ont été invités à présenter leurs éventuelles préoccupations sur le dossier. Les questions formulées ainsi que les réponses apportées par l'équipe du projet sont retracées dans le tableau ci-après :

Entité	Question	Réponses	Remarques ou Observations
BRL	Carrière : deux sites ont été localisé Lelong du canal comme gite d'emprunt pour matériaux rocheux. Question aux usagers si c'est exploitable ?	Les usagers n'ont pas posé de problème reste à négocier avec le propriétaire du terrain.	Ces deux sites se trouve aux milieux du tracé du canal, donc facilitera le transport à dos d'hommes
Bénéficiaire	Proposition des usagers d'installer les bases vies sur les deux ilots à l'intérieure du périmètre.	BRL : C'est une proposition intéressante mais du point de vue sécuritaire cela peut poser problème car les sites sont loin du village. Vala BTP : si c'est possible l'entreprise fera son choix sur les différents sites et les bénéficiaires et propriétaire du terrain valide.	BRL : ce genre de site est plus favorable comme base vie secondaire pour servir de magasin de stockage de matériaux pour être plus proche des sites de travaux.
VALA BTP	Après visite du barrage, où est l'axe du barrage ?	BRL : le barrage existant est à démolir, l'entreprise devra encore faire son dossier d'exécution. Et en cours de travaux après démolition du barrage, c'est à ce moment que l'implantation réel de l'axe sera à faire et à valider par l'autorité en charge du contrôle	Vue l'envergure du barrage actuel et le fait que l'amont est submergé, cette question ne peut être répondue qu'après démolition du barrage
BRL	Quels sont les jours « fady » et us et coutume à respecter	Bénéficiaires et Tangalamena : • pas de jours « fady », on peut travailler 7 jours / 7. • Sacrifice d'un zébu+12 kapoaka de riz blanc+20 l de betsa	BRL : voir les clauses environnementales et sociales du DAO
BRL	Pour la réalisation des travaux, il y aura coupure d'eau d'irrigation, est ce que les usagers sont prêt à accepter ça ?	Bénéficiaire et fokontany : • Les usagers sont prêts à une éventuelle coupure d'eau ; • Lors de l'exécution des travaux sur les anciennes infrastructures, il y avait déjà eu un an et demi de coupure d'eau ;	BRL : Rappel que la coupure d'eau principal au niveau du barrage doit être d'Aout 2023 à maximum janvier 2024, car l'irrigation doit reprendre en janvier 2024 pour le riz de saison. L'entreprise doit donc prendre en considération ce fait dans le calendrier d'exécution.
Tangalamena	Il a demandé si les produits de démolition (béton et aciers) peuvent être récupérés par les bénéficiaires pour leurs utilisations futures (construction d'école,)	BRL : • Pour l'acier, il faut faire la demande à la direction régionale du génie rurale qui est propriétaire de l'ouvrage ; • Pour le béton, l'entreprise négocie avec les bénéficiaires pour la zone de mise en dépôts des déchets mais le transport est à la charge complète de l'entreprise.	SRGR : Les usagers doivent émettre leur demande de façon officielle et parafé au niveau de la commune et autre institution étatique. La décision sera à prendre par la direction régionale du génie rurale en fonction de la situation ?
Président Fokontany et Tangalamena actuel président barrage Ankosibe	-Est-ce que le fokontany et autorités traditionnelles peuvent travailler avec l'entreprise ? -Quels sont les rôles et travail du Fokontany et du Tangalamena dans le cadre des travaux ?	Vala BTP : les locaux peuvent travailler mais en suivant les disciplines de l'entreprise et selon les compétences qu'ils ont. BRL : • Le fokontany et les Tangalamena devront travailler en collaboration avec l'ONG en charge de l'appui aux AUE(s) et la mission de contrôle. • Ils seront aussi en charge de la suivi environnementale et sociale des travaux ; • Dans la gestion des conflits et autre négociation entre l'entreprise et les bénéficiaires (population locales), ils auront aussi du travail à faire	SRGR : • le SMIG est à respecter par l'Entreprise ; • Le travail au sein de l'entreprise en tant que salarié de l'entreprise est rémunéré par l'entreprise • Les 3 tâches citées par BRL ne sont pas rémunérées.

Entité	Question	Réponses	Remarques ou Observations
Tangalamena	Quand commence les travaux	BRL : si la procédure de passation des marchés actuelle est fructueuse, la signature du contrat de l'entreprise se fera au plus tard le 12 juillet 2023. Si cas contraire, réponse pas encore connue.	
Fokontany	Il y a un autre site favorable pour Kalampona, est ce que l'on peut encore le faire ?	BRL : dans le cadre de ce projet, cela n'est pas possible, c'est en phase d'étude que la demande aurait dû être faite ? SRGR : le fokontany peut en faire la demande au DRAE en la faisant passer par la commune. Le GR fera une descente et diagnostic. Si la demande est recevable, l'aménagement ne sera pas dans le cadre de l'actuel projet mais par exemple par RPI ou autre projet future.	

Le site du barrage et le canal principal avec les ouvrages importants (en difficultés techniques) ont été visités. La visite s'est achevée aux environs de 12h30 mn sur une note de satisfaction partagée.

Le certificat de visite des lieux et la liste de présence y afférente a été établie à la fin de la visite en 2 originaux : le premier donné aux entreprises et le deuxième en possession de BRL Madagascar pour les besoins de l'assistance à la passation du marché des travaux.

Pour BRL Madagascar

Rabiara Narimony

Pour AFAFI Nord

Programme AFAFI - Nord
URGP
ANALANJIROFO
Financement Union Européenne

Le Régisseur Suppléant
RANDIMBIMAHEFA Jean Maurin

PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES
dans le Nord de Madagascar
(AFAFI-Nord)

FINANCEMENT : 11EME FED – CONVENTION DE FINANCEMENT MG/FED/039-387

Référence de publication : AFAFI-Nord/ UCGP/ TRVX /2022 – 004

FICHE DE PRESENCE – Page 1 (Lot 3)

Objet : Visite des lieux pour l'exécution du Lot n°2 : **PI Ankosibe Manakambahiny – CR Ampasimbe Manantsatrana**

Date : 22 mars 2023

N°	Nom et prénoms	Entreprise / Entité / N° tél.	Adresse	Mail	Signature
1	KINATO Farilas	ECER	Toamasina	ecer.lentreprise@gmail.com	
2	MAHATODY Baptiste	TSIMIRY	Ampasimbe-M/trana	tsimiry.btp@gmail.com 034 20823 20.	
3	RAMAMPY Jean Louis	NIRINA	Lot VGS Ambositra	nirina-entreprise@yahoo.com	
4	NALISON Andrianoha-rivony	HAIKA	TANA	haikaconstruction@gmail.com 0343609788	
5	ANDRIANASOLO Ryckie Fradic	ERRA	FIANARANTSOA	034 15 500 35	
6	ANDRIAMALALA Falitiana Roger	SOMEEIM	TANA	IMPECLAIR.modo@yahoo.fr 034 87 82307	

PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES
dans le Nord de Madagascar
(AFAFI-Nord)

FINANCEMENT : 11EME FED – CONVENTION DE FINANCEMENT MG/FED/039-387

Référence de publication : AFAFI-Nord/ UCGP/ TRVX /2022 – 004

FICHE DE PRESENCE – Page 2 (Lot 3)

N°	Nom et prénoms	Entreprise / Entité / N° tél.	Adresse	Mail	Signature
7	RANDRIANANOARIJAONA Jean Julien	Groupe TAHINA-Sarl 034 98 362 35	Lot 11 184 Bis Alarobia Antananarivo	tahina-contact@moov.mg	
8	Randriambolaniaina Hejavao	VALA-BTP	88 N Ambohijanahary Antehiroko	andriambl@yahoo.fr	
9	LANANA Jérome Andrenalle	COGECI	ANTANANARIVO	dg.cogeci@gmail.com	
10	RABOARA Narivony	BRL Madagascar (CM)	Narisana/Antananarivo	raboara@gmail.com	
11	RATSIMBA Tojonirina	BRL Mad (Ing)	Antananarivo	tojonirinaratz@gmail.com	
12	~~RANDRIANANOARIJAONA Jean Julien~~				
13	RANDIMBIMAHEFA Jean Jamin	AFAFI Nord	Fénérive-Est	rseafafinord.arofo@gmail.com	
14	ANDRIAMADY Hany Ng Aina	SRGR/DRAE AROFO	F/Est		
15	RAKOTOMALALA Heriniaina Patrick	SRGR/DRAE A/rofo	Fenerive Est		

PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES
dans le Nord de Madagascar
(AFAFI-Nord)

FINANCEMENT : 11EME FED – CONVENTION DE FINANCEMENT MG/FED/039-387
Référence de publication : **AFAFI-Nord/ UCGP/ TRVX /2022 - 004**

FICHE DE PRESENCE – Page 3 (Lot 3)

N°	Nom et prénoms	Entreprise / Entité / N° tél.	Adresse	Mail	Signatu
16	THIOMBIANO Kader Patrice	ATURGPANLI AFAFI-N	Fénérive Est	Kader Patrice.Thiombiano@afai.de	[signature]
17	RAZAFINDRAMITSO Stanislas	Président Fokontany Manakambahiny	Manakambahiny	0349973703	[signature]
18	RANDRIAMIARANA Jerome	Manakambahiny Tangalamena	Manakambahiny		[signature]
19	Kalolahy Franeky H.T	Maire de la Commune	Ampasimbe.M.	0348941957	[signature]
20					
21					
22					
23					